

NOTES ET COMMENTAIRES

Aux Canadiens français

Au chevet d'une femme encore jeune et forte
De savants médecins se trouvaient appelés.
Tombée en léthargie, elle paraissait morte.
Et les hommes de l'art délibéraient, troublés.
Chacun argumentait, vantait son spécifique,
Mais les autres toujours raisonnaient autrement,
Et pendant ce temps-là la pauvre léthargique
Froide comme un cadavre était sans mouvement.
Et la science enfin dit: il faut qu'elle meure!
Dans un cas si grave notre art est impuissant...
Mais soudain un jeune homme entra dans la demeure,
L'âme bouleversée et le cœur frémissant.
Il vint droit au chevet et s'écria: Ma mère!
La femme à cette voix parut se ranimer;
Une larme tremblante humecta sa paupière,
Et l'on vit dans ses yeux un éclair s'allumer:
Un seul cri de l'amour l'avait déjà guérie!

Il est une autre mère, ô Canadiens français,
A qui nous donnons tous le doux nom de Patrie.
Quand elle s'affaiblit, n'oublions donc jamais,
Si les hommes d'Etat restent dans l'impuissance,
Que l'amour filial seul peut la secourir,
Et que le dévouement, plus fort que la science,
Saura toujours — s'il veut — l'empêcher de périr.
Si donc elle tombait jamais en léthargie,
Courons à son chevet où pend le Crucifix,
Et pour lui redonner la force et l'énergie
Crions aux médecins: arrière, place aux fils!
Et nous verrons bientôt revivre notre mère...

O vous qui revenez la voir en ce beau jour
Et qui vivez, hélas! dans la terre étrangère,
S'il vous faut repartir, laissez-lui votre amour.
Pour vous donner encor l'étreinte maternelle
Ses deux bras vont rester ouverts, tournés vers vous.
Que votre absence, ô fils, ne soit pas éternelle,
Et sur le sol natal un jour revenez tous!

A.-B. ROUTHIER.

Le programme de M. Perron.—L'honorable ministre de l'Agriculture sera à Québec aujourd'hui. Rien n'a encore transpiré du programme qu'il a préparé pour diriger les activités de son ministère. Quand le fera-t-il connaître? Nous n'en savons rien. Nous avons tout lieu de croire cependant qu'il le rendra public ces jours-ci.

La classification des fraises.—Le département fédéral de l'Agriculture annonce que pour répondre aux désirs des producteurs de fruits de la Colombie Britannique, les fraises seront désormais classifiées dans cette province. La classification déterminera la forme, la couleur, la fermeté, l'état de maturité et la grosseur des fraises. Il y aura une classification spéciale pour les fraises de marché, les fraises en conserve, les fraises en boîtes, les fraises en gelée, etc.

Ces gens-là comprennent que la classification est le meilleur moyen d'obtenir le juste prix pour leurs produits.

Les Bois Francs.—Au-delà de 15,000 personnes ont pris part à la brillante démonstration qui a marqué, dimanche, à Arthabaska, le centenaire des "Bois Francs" et l'inauguration d'une croix lumineuse sur le Mont St-Michel. Il y a cent ans, à cet endroit retentissaient les premiers coups de hache du défricheur.

Aux Bois Francs, c'est là qu'est né l'un des plus illustres enfants de notre race, sir Wilfrid Laurier. L'ancien Premier Ministre du Canada était fier des Bois Francs et sa carrière a inspiré toute une génération d'hommes publics, parmi lesquels l'honorable M. Perreault et l'honorable M. LaFerté, qui ont pris une large part à la célébration du centenaire. Mais combien d'autres hommes ont brillé, dont les ancêtres venaient d'Arthabaska? C'est une région où poussent les Bois Francs et se forment des caractères qui font honneur à notre race.

Les engrais.—Nous traitons, dans notre éditorial de ce jour, de l'utilisation de l'engrais humain pour l'amélioration des terres. On pourrait aussi utiliser le sang des abattoirs, les débris des boucheries, les animaux morts, etc. Nous achetons des engrais que nous pourrions fabriquer nous-mêmes à bien meilleur compte.

Il serait du plus haut intérêt, pour la salubrité publique et pour l'agriculture, de chercher à utiliser toutes les substances fertilisantes qui se perdent continuellement dans les villes: le sang des abattoirs, les débris des boucheries, les déjections humaines et celles des animaux qui salissent les rues les plus fréquentées.

Cette idée a donné naissance à des industries lucratives dans les villes populeuses de l'ancien continent. Les avantages industriels qu'offre sa mise en pratique devraient attirer l'attention de quelque capitaliste entreprenant.

Supplique au Saint-Père

Le premier Congrès marial de Québec, réuni sous la présidence de Son Eminence le Cardinal Raymond-Marie Rouleau, Archevêque de Québec, demande humblement au Souverain Pontife qu'il lui plaise:

1o. de définir et de proclamer comme un dogme de foi la doctrine de la Méditation universelle de la Très Sainte Vierge, vérité qui est clairement insinuée dans la Sainte Ecriture, explicitement enseignée par les Pères et les Docteurs de l'Eglise, consignée dans de nombreux textes liturgiques, actuellement acceptée par l'unanimité des théologiens, expressément affirmée dans beaucoup de documents pontificaux, et qui, depuis longtemps, fait pratiquement partie de la croyance populaire;

2o. d'étendre à l'Eglise universelle la Messe et l'Office de Marie Médiatrice de toutes grâces.

Des Congrès Régionaux

1o.—Le Congrès marial émet le vœu qu'il soit fait, avec l'approbation de Son Eminence, des Congrès interparoissiaux ou régionaux, pour étudier, en commun, les meilleurs moyens de raviver les pratiques les plus importantes de la piété mariale et les mieux adaptées aux habitudes locales; et que l'on institue une commission permanente, destinée à préparer les Congrès.

2o.—Le Congrès émet le vœu que l'on fasse, dans chaque paroisse, des recherches sur les traditions, les usages et les documents relatifs au culte de la Très Sainte Vierge.

L'Education et l'Agriculture

Parmi les cultivateurs de la province de Québec, il n'est pas un homme un peu favorisé de la fortune qui ne donne à l'un de ses enfants, sinon à plusieurs, une éducation classique, dans le but d'en faire un prêtre, ou au moins un avocat ou un notaire. Il n'y a rien à redire à cela, de prime abord. Certes, les plus belles lumières de notre clergé canadien sont sorties de cette classe qui a échappé à la contagion du siècle, et dont les mœurs paisibles et pures présentent tout ce qu'il faut pour former les hommes d'élite au cœur rempli d'abnégation et d'esprit de sacrifice, que Dieu appelle à la haute vocation de moralisateurs de leurs concitoyens.

Beaucoup, aussi, de fils de cultivateurs, que leurs parents avaient destinés à l'état religieux, et qui ne se sentent pas d'inclination pour y entrer, brillent dans les professions libérales, qui comme avocat, qui comme médecin, etc.

Mais si, par malheur, le privilégié à qui l'on a fait faire, au prix, le plus souvent, de bien des privations, un cours d'étude, ne se senta de vocation ni pour le sacerdoce, ni pour une profession libérale, est enclin à suivre la carrière de son père, et à rester cultivateur, alors c'est une disgrâce, on reproche amèrement à l'ingrat, qui ne sait pas mieux reconnaître les sacrifices que s'est imposés la famille, de n'avoir pas su profiter des avantages qu'on lui a faits, et les bonnes gens finissent par conclure que c'est un rien qui vaille, qui ne réussira à rien dans le monde.

On demeure sous l'impression qu'il n'est pas besoin d'être instruit pour être un habitant. Voilà probablement l'erreur la plus généralement répandue dans la classe agricole.

Pour détruire ce préjugé, répétons qu'à l'agriculteur plus qu'à tout autre la science est nécessaire pour réussir. Le démontrer nous entraînerait trop loin. Vous n'avez qu'à regarder autour de vous pour vous convaincre que les cultivateurs qui réussissent le mieux sont ceux qui possèdent une certaine instruction. Et si les agronomes font tant de bien, c'est parce qu'ils ont puisé au collège les connaissances qui leur permettent d'être utiles aux cultivateurs.

Nous avons d'ailleurs traité ce sujet longuement dans notre dernier numéro. Si nous y revenons, c'est que nous savons bien qu'on n'enfonçait pas un clou d'un seul coup de marteau, et c'est parce que nous voudrions tant ouvrir les yeux de tous les gens intelligents, agriculteurs ou autres, pour les convaincre que, pour l'agriculture, plus que pour n'importe quelle autre profession, la science est non seulement utile, mais nécessaire, et qu'il n'est nullement dérogoire à la haute position sociale d'un homme, quel qu'il soit, de consacrer ses connaissances et ses talents à l'agriculture.

3ième CONVENTION REGIONALE AGRICOLE ET MENAGERE, A MONT-LAURIER, COMTE DE LABELLE, DU 28 JUILLET AU 1er JUILLET 1929.—Sous le haut patronage de S. G. Mgr J.-E. Limoges, Evêque de Mont-Laurier, et sous les auspices du Ministère de l'Agriculture de la Province de Québec.

Nous en publierons le programme détaillé dans notre prochain numéro.

20

20

20